



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur François McKinnon	Conseiller
----------------------------	------------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celle-ci agira à titre de président de la séance.

2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h07.

**3. RÉSOLUTION N^o 2022-121
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉSOLUTION N^o 2022-122
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 07 JUIN
2022 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 07 juin 2022 tel que rédigé.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N^o 2022-123
AÉROPORT DE NATASHQUAN – ENTENTES ENTRE LA
MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN ET TRANSPORTS
CANADA : AUTORISATION ET SIGNATAIRES**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER, au titre de mandataires, pour et au nom de la municipalité, le maire, monsieur Henri Wapistan, et le directeur général, monsieur Denis Landry, à signer les ententes suivantes ;

Entente de location (NK-822), immeuble (2022)
Entente de location (NK-823), équipements (2022)
Entente supplémentaire numéro no 4 relative à la contribution

D'effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir l'autorisation de la province de Québec, par décret, afin que la municipalité puisse signer les ententes avec Transports Canada pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

**6. RÉSOLUTION N^o 2022-124
TECQ 2019-2023 / RAPPORT TECHNIQUE DE LA FIRME
TÉTRA TECH : DÉPÔT ET ACCEPTATION**

ATTENDU que, dans le cadre du programme TECQ 2019-2023, la municipalité a demandé à la firme d'ingénierie Tétra Tech de rédiger un rapport concernant la mise à niveau des installations de production d'eau potable pour la suite des travaux entamés;

ATTENDU que le mandat octroyé concernait les points suivants :

- Raccordement des nouveaux puits;
- Mise à niveau des équipements mécanique de procédé;
- Vérification de la capacité des équipements de traitement existants à répondre à la qualité de l'eau brute des nouveaux puits;
- Mise à niveau des systèmes de contrôle et de télémétrie au niveau des puits et du réservoir.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accepter le rapport tel que remis aux membres du conseil par le directeur général.

D'autoriser le directeur général à poursuivre les démarches pour la mise en chantier des travaux prévus en 2022-2023.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**7. RÉSOLUTION N^o 2022-125
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC:
DEMANDE DE DON**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accorder un don au montant de 200,00 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

**8. RÉSOLUTION N^o 2022-126
PROGRAMME D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉES AUX
FEUX DE FORÊT : AUTORISATION D'APPEL DE
CANDIDATURES**

ATTENDU que la municipalité de Natashquan a signé une entente de financement avec le ministre de la Sécurité publique et s'est engagé à réaliser des travaux visant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liées aux feux de forêt;

ATTENDU que la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) à procéder à un état des lieux avec le directeur général le 22 juin 2022 et que des recommandations ont été formulées visant la protection des infrastructures essentielles et les biens présents sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel de candidatures pour les postes de journaliers, d'élagueurs et de préposés à l'abattage nécessaires au bon déroulement des travaux prévus.

**9. RÉSOLUTION N^o 2022-127
SOUTIEN ADMINISTRATIF - EMBAUCHE D'UNE
RESSOURCE TEMPORAIRE À L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE : AUTORISATION**

ATTENDU le besoin exprimé par le directeur général d'un support technique temporaire pour la mise à jour et la gestion des dossiers municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à embaucher madame Tanya Déraps pour une période temporaire, en tenant compte des nécessités administratives, au titre d'ajointe administrative.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**10. RÉSOLUTION N^o 2022-128
LA COSTE - ESCALE BELLA DESGAGNÉS : APPUI**

ATTENDU que les membres du conseil municipal de Natashquan ont pris conscience des changements graduels intervenus au cours des années quant à la fréquence et la durée de l'escale à Natashquan du navire le « Bella Desgagnés »;

ATTENDU que la municipalité souhaite sensibiliser la compagnie Relais Nordik Inc. (Groupe Desgagnés) à l'importance de l'escale Natashquan notamment en regard des passagers-croisiéristes qui désire profiter pleinement de leur expérience sur la Côte-Nord en ayant accès au village qui a vu naître le poète Gilles Vigneault;

ATTENDU qu'il est souhaitable que l'escale du navire permette un temps d'arrêt suffisant pour offrir aux passagers le loisir de profiter d'un tour guidé en s'imprégnant des traditions, de la riche culture et du patrimoine du village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

DE demander à la compagnie Relais Nordik Inc. de prendre en considération les éléments précédemment mentionnés et d'offrir, dans la mesure du possible, un service continu et une durée d'escale, lorsque les conditions le permettent, de 90 minutes.

**11. RÉSOLUTION N^o 2022-129
PROGRAMME D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉES AUX
FEUX DE FORÊT : ACHATS DE MATÉRIELS**

ATTENDU que la municipalité de Natashquan a signé une entente de financement avec le ministre de la Sécurité publique et s'est engagé à réaliser des travaux visant la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liées aux feux de forêt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat du matériel nécessaire aux travaux prévus, notamment les équipements d'abattage et le bois servant à la mise en place d'une clôture de dunes.

D'autoriser l'administration municipale à retenir les services d'un formateur accrédité en lien avec les formations prescrites par le ministère de la Sécurité publique et la SOPFEU.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**12. RÉSOLUTION N^o 2022-130
PROMENADE LONGEANT LA PETITE BAIE - ACHAT DE
MATÉRIEL (RÉFECTION) : AUTORISATION**

ATTENDU que la promenade qui longe la petite baie entre le pôle d'accueil touristique et le site des Galets se trouve dans un état de détérioration avancée;

ATTENDU la nécessité d'intervenir rapidement afin de rendre la voie de circulation piétonnière plus sécuritaire pour les gens qui l'empruntent;

ATTENDU que l'organisme la « COPACTE » s'engage à défrayer les coûts relatifs à la main-d'œuvre lors des travaux de réparation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder à l'achat du matériel nécessaire à la réfection de la promenade pour un montant maximal de 8 500,00 \$ (taxes incluses)

**13. RÉSOLUTION N^o 2022-131
SECTEUR POINTE-PARENT - DISPOSITION DES BIENS
IMMEUBLES PAR LE MERN: RÉPONSE DE
CORRESPONDANCE**

ATTENDU la réception d'une correspondance émanant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) relative à la disposition de huit biens excédentaires à Pointe-Parent;

ATTENDU que ces biens sont les habitations acquises lors de la relocalisation du secteur de Pointe-Parent;

ATTENDU que le ministère, en vertu de l'article 4 du Règlement sur la disposition de certains biens excédentaires ou confisqués (RLRQ, c. T-8.1, r.2) doit offrir à la municipalité locale les biens mentionnés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

DE signifier au MERN l'intention de la municipalité de Natashquan de ne pas se porter acquéreur des biens rendus disponibles dans le secteur de Pointe-Parent



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**14. RÉSOLUTION N° 2022-132
MERN - CONSULTATION POUR UNE DEMANDE
D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC, LOT 5 356 809 :
CONFORMITÉ**

ATTENDU que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles procède à l'analyse d'une demande d'utilisation du territoire public sur le territoire de la municipalité de Natashquan;

ATTENDU que la demande concerne l'octroi d'un bail à des fins de construction d'une résidence principale sur le lot 5 356 809, situé dans le périmètre urbain municipal, rue Caillou;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

DE transmettre au MERN un avis favorable à l'utilisation du lot mentionné eu égard à l'inexistence de droits consentis, de projet en cours ou potentiels sur ce territoire.

DE faire mention au MERN, qu'à la connaissance de la municipalité, il n'y a pas de contraintes existantes à la délivrance d'un bail, de conflits d'usages, de lois, règlements et normes qui empêche le demandeur d'utiliser ce territoire pour les raisons évoquées.

**15. RÉSOLUTION NO 2022-133
COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 juin 2022 et en autorise le paiement.

**16. RÉSOLUTION N° 2022-134
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 juin 2022 et en autorise le paiement.

17. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de juin 2022, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 05
JUILLET 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT
DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

18. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

19. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux ont répondu aux questions du public.

**21. RÉOLUTION N^o 2022-135
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 19h53.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général